

**Soukaro** : Procédé d'isolation acoustique en plaque de bitume calcaire avec sous-couche résiliente pour le traitement des bruits d'impact, en pose directe sous carrelage. Plus performant : L de 20 dB (rapport CSTB n°AC-11-26029447) ;

Pose en pièce humide ou sur plancher chauffant possible Système mince : 20 à 25 mm, carrelage compris Conforme à la réglementation acoustique en vigueur (RA 2000). Se pose dans les locaux à usage privatif, secs ou humides. Cuisines dans locaux d'habitation. Classement UPEC maximal des locaux, en neuf comme en rénovation : U3SP2E2 (à l'exception des supports bois, classement UPEC maximal U3SP2E1).

Disponible en kit de 60 et 80 m<sup>2</sup>, possibilité par 5 m<sup>2</sup>